



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SÉANCE DU JEUDI 30 MAI 2024

L'An Deux Mil Vingt Quatre, le jeudi 30 mai à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du 24 mai 2024 s'est réuni en séance ordinaire en mairie d'ERQUY sous la Présidence de Monsieur Henri LABBÉ, Maire d'Erquy. Mme Josyane BERTIN, Conseillère municipale, a été désignée Secrétaire de Séance.

an					MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS 2024-2					
an	Mois	Jour	QN°	Subd						
2024	05	30	05	00						
ÉLUS		26							CONVOCATION	24-05-2024
PRÉSENTS MAXI		21							RÉUNION	30-05-2024
MANDANTS		02							AFFICHAGE	31-05-2024
ABSENTS		03							TRANSMISSION	04-06-2024
APTES A VOTER		23							Contrôle de Légalité : DCLE/2	
RECENSEMENT DES CONSEILLERS			Présents	Absents	Mandants	PROCURATIONS				
NOMS ET PRÉNOMS		TITRES				MANDATAIRES				
MAJORITÉ MUNICIPALE	LABBÉ Henri		Maire	X						
	MONNIER Philippe		1er Adjoint	X						
	BERTIN Josyane		2è Adjointe	X						
	RAULT Gabriel		3è Adjoint	X						
	ALLAIN Marie-Paule		4è Adjointe	X						
	POUGET Léo		5è Adjoint	X						
	HERNOT Bruno		6è Adjoint	X						
	L'HARIDON Michelle		7è Adjointe			X	Philippe MONNIER			
	HUET Jean-Marie		CMD1	X						
	CHARLOT Karine		Conseillère	X						
	CORMIER Anne-Séverine		Conseillère	X						
	DONNARD Roxane		Conseillère	X						
	DURAND Philippe		CMD2	X						
	GUINARD Brigitte		Conseillère	X						
	LANCESSEUR Christian		CMD3			X	Henri LABBE			
	LESNARD Pierre		CMD4		X					
	MANIS Cécile		Conseillère		X					
ROUXEL Benoit		CMD5		X						
MANIS Jean-Paul		Conseiller	X							
LEMEE Ginette		Conseillère	X							
MINORITÉ	MORIN Yannick		Conseiller	X						
	CHALVET Maryvonne		Conseillère	X						
	DETREZ Nicole		Conseillère	X						
	RENAUT Sylvain		Conseiller	X						
	LOLIVE Jean-Paul		Conseiller	X						
LE BRICON Bruno		Conseiller	X							
A	DÉCOMPTE DES PRÉSENTS : QUESTIONS			21	3	2				

05 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS 2024-2

Monsieur le Maire expose qu'il convient de modifier le tableau des effectifs :
Il est proposé de supprimer un poste d'Adjoint Technique Principal 1^{ère} classe pour cause de départ en retraite et de créer un poste d'Adjoint Technique pour assurer le remplacement.



TABLEAU DES EFFECTIFS Modification 2022-3	CAT	Dispo	Avant	Mouvements (MVT)			Après	DHS Quotif és	TOT ETP	Dispo nibilité s
				N°	+	-				
Directeur Général des Services	A		1				1	100%	0,0	
Attaché Territorial Principal	A		1				1	100%	1,0	
Attaché Territorial	A		1				1	100%	1,0	
Rédacteur Principal 1 ^{ère} classe	B		4				4	100%	4,0	
Rédacteur Principal 2 ^{ème} classe	B		2				2	100%	2,0	
Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} Classe	C		2				2	100%	1,0	
Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} Classe	C		2				2	100%	2	
Adjoint Administratif Principal 2 [°] cl (2 [°] Dispo)	C		2				2	100%	0,0	2 Dispo
Adjoint Administratif Territorial	C		4				4	100%	2,8	
Ingénieur principal	A		1				1	100%	1,0	
Technicien Principal 1 ^{ère} Classe	B		2				2	100%	2,0	
Technicien Principal 2 ^{ème} Classe	B		2				2	100%	2,0	
Agent de Maîtrise principal	B		1				1	100%	1,0	
Agents de Maîtrise	C		2				2	100%	2,0	
Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} Classe	C		10			-1	9	100%	9,0	
Adjoint Technique Principal 2 ^e Classe	C		6				6	100%	6	
Adjoint Technique Territorial (TNC)	C		2				1	80%	0,8	
Adjoint Technique Territorial	C		17		+1		18	100%	18	
Adjoint d'Animation Principal 2 [°] cl	C		2				2	100%	2	
Adjoint Territorial d'Animation (4 [°] TC Dispo.)	C		2				2	100%	0,0	2 Dispo
Adjoint Territorial d'Animation (2 [°] Tc)	C		2				2	100%	2	
Adjoint Territorial d'Animation (3 [°] TNC)	C		2				2	90%	1,8	
Éducateur Territorial Principal 1 ^{ère} Classe	B		1				1	100%	1,0	

Assistant de Conservation P&B Pcpl de 1 ^{ère} Classe	B		1			1	100%	1,0	
Adjoint territorial du patrimoine Principal 2 ^e Classe	C		1			1	80%	0,8	
Adjoint territorial du patrimoine	C		2			2	80%	1,6	
Brigadier-Chef Principal	C		1			1	100%	1,0	
Gardien Brigadier	C		2			2	100%	2,0	
VARIATIONS ET POSTES RECENSÉS			77			77		68,8	4 Dispo
OBSERVATIONS	77 Postes Budgétaires / 4 Dispos / 68.8 ETP Effectifs / - 3,15 ETP de Mises à Disposition de LTM (Gestion Locative et ALSH) - 1,00 ETP de Mise à Disposition du GIP du Penthièvre (Portage des Repas)								

***Le Conseil Municipal, Invité à se Prononcer,
Après en avoir Délibéré, DÉCIDE,***

D'APPROUVER le Tableau des Emplois Permanents de la Commune d'ERQUY, conformément au recensement des postes budgétaires ci-dessus recensés.

DE RAPPELER que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département et de sa publication.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables 23
- Votes défavorables 00
- Abstentions 00

Erquy, le 30 mai 2024

Le secrétaire de séance

Josyane BERTIN



Le Maire,

Henri LABBE

